

Rabat, le 15/03/2021

DECISION RI-RH-004-2021

Objet : Avis d'appel à candidature

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION (IMANOR)

Vu la loi 12-06 relative à la normalisation, à la certification et à l'accréditation, promulguée par le Dahir n° 1-10-15 du 26 Safar 1431 (11 février 2010),

Vu les dispositions du statut du personnel de l'IMANOR,

Vu les dispositions de la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 07/2013, en date du 18 jourmada II 1434 (29 avril 2013), relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements et les Entreprises Publics,

Vu la décision du Janvier 2021 portant organisation de l'IMANOR,

DECIDE

Article 1 :

Un appel à candidature est lancé en interne pour le pourvoi du poste de :

- Chef de Département Communication, Formation et Activités Commerciales ;

Article 2 :

Peuvent postuler, à cet appel à candidature, les Cadres Supérieurs, répondant aux critères suivants :

- Cadre supérieur titulaire à l'embauche, d'un diplôme de l'enseignement supérieur (Ingénieur d'Etat, Master, Licence, etc.) (diplôme national ou équivalent) ou plus ;
- Etre classé au moins au grade d'Ingénieur d'Etat ou d'Administrateur 2ème grade ;
- Ayant une expérience professionnelle d'au moins 05 ans ;
- Ayant exercé une responsabilité de chef de service dans une administration publique ou dans un établissement public ;
- Ayant des connaissances en normalisation et certification et dans tous les domaines en relation avec les activités de l'IMANOR.

Article 3 :

Les missions et les attributions relatives à ce poste, ainsi que les compétences exigées sont décrites dans la fiche profil ci-jointe.

Article 4 :

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une demande de candidature ;
- Un curriculum Vitae ;
- Un plan d'action et une méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Article 5 :

Les personnes intéressées, remplissant les conditions requises doivent déposer leurs dossiers de candidature, sous pli fermé, auprès de la Direction de l'IMANOR, et ce avant le **Mercredi 31 mars 2021 à 16H.**

Article 6 :

Un comité sera chargé de vérifier les candidatures éligibles et de mener les entretiens avec les candidats retenus.

Article 7 :

Cette décision sera publiée sur le site web de l'IMANOR, et sur le site web de l'emploi public : www.emploi-public.ma.

Le Directeur de l'Institut Marocain
de Normalisation

Signé : Abderrahim TAIBI

APPEL A CANDIDATURE
FICHE PROFIL

POSTE CHEF DEPARTEMENT COMMUNICATION,
FORMATION ET ACTIVITES COMMERCIALES

<u>Rattachement hiérarchique</u>	Directeur de l'IMANOR
<u>Missions et attributions</u>	<p>Le "Chef de Département Communication, Formation et Activités Commerciales" est chargé, sous l'autorité du Directeur de l'Institut et en conformité avec les textes en vigueur, notamment des missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Assurer la diffusion des informations sur les normes et règlements techniques nationaux, régionaux, internationaux et étrangers ;• Assurer la promotion et la vente des prestations commerciales de l'Institut ;• Assurer la réalisation des prestations de l'Institut en matière de formation sur les normes et d'assistance technique pour leur mise en œuvre ;• Prendre en charge les relations de partenariat de l'Institut et assurer le suivi des programmes de coopération impliquant ce dernier.
<u>Compétences requises</u>	<ul style="list-style-type: none">• Connaissances approfondies des concepts liés à la normalisation, la certification et les activités associées,• Maîtrise de l'environnement juridique et institutionnel des activités de normalisation et de certification,• Bonnes connaissances des processus de normalisation internationale et régionale,• Expérience en matière d'élaboration et de mise en œuvre des processus qualité,• Aptitude à gérer et à encadrer une équipe de collaborateurs,• Capacité à animer des groupes de travail,• Capacité à communiquer avec les partenaires de l'IMANOR,• Faculté d'analyse, de synthèse et de rédaction.

